ELECTRICITÉ

Préparation à l'habilitation électrique aux travaux de consignation – Chargé de consignation (BC)

CHARGÉ DE CONSIGNATION BC

PUBLIÉ LE 26/09/2024 – MIS À JOUR LE 12/05/2025



Secteur(s)
Bâtiment, Négoce des matériaux de construction, Travaux Publics

Public visé
Encadrement de chantier, Personnel d'exécution

Durée
17,5 heures (tronc commun 14h00 + 3h30)

Recyclage des compétences
Oui

Environnement de travail
Chantier
Chantier électrique basse et très basse tension

Opération(s) effectuée(s)
Maintenance / Installation / Dépôt d'installation électrique
Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique

Métiers
Electricien, Monteur de réseaux électriques

Mots clés
Habilitation, Electrique, Basse, Tension, BT, BC, Consignation

Formation

Détails du public visé : Tout personnel électricien chargé d'assurer des consignations électriques en basse tension.

Détails des prérequis : Disposer de compétences reconnues en électricité résultant d'une formation initiale et/ou d'une pratique professionnelle.

Objectifs de la formation :

- connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail ;
- mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur ;
- connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique ;
- être capable de :
  - réaliser les consignations, déconsignations, mises Hors Tension et remises sous tension ;
  - de gèrer les procédures d'accès, de suivi et de contrôle correspondantes.

Contenu :

Module « Tronc Commun N° 2 » :

- enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.) ;
- donner les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension ;
- citer les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- identifier les limites et les zones d'environnement ;
- décrire le principe d'une habilitation ;
- donner la définition des symboles d'habilitation ;
- lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation ;
- préciser les rôles de chacun ;
- différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser ;
- donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique ;
- analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées ;
- citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran ,banderole, etc.);
- identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques ;
- citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés ;
- enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- assurer la surveillance électrique de l'opération ;
- décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique ;
- appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique ;
- décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension ;

Module « BC – Consignation en Basse Tension » :

- énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT ;
- nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux ;
- rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes) ;
- identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ;
- identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires ;
- décrire les opérations de consignation ;
- réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels ;
- analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Déroulé de la formation

Partie théorique : Oui.

Partie pratique : Oui.

Détails sur la durée de la formation : La norme NF C18-510 Art.D2 recommande 17h30 (tronc commun 14h00 + 3h30).

Existence d'un test à l'issue de la formation : Non.

Reconnaissance de formation

Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ? Avis après formation délivré par l'organisme de formation, en vue d'une habilitation délivrée par l'employeur.

Recyclage des compétences

Fréquence du recyclage : 3 ans.

Détails sur la durée du recyclage : Le recyclage est recommandé par la norme NFC 18-510 tous les 3 ans. Cependant, pour une pratique exceptionnelle ou occasionnelle, la périodicité peut être ramenée à deux ans.

Textes de référence

- Section 4 : Travailleurs autorisés à effectuer des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (Articles R4544-9 à R4544-11) – Légifrance
- Arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux normes définissant les modalités recommandées pour l'exécution des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ou pour l'exécution d'opérations non électriques dans l'environnement d'ouvrages et d'installations électriques sous tension aériens et souterrains – Prévention du risque électriqu e

Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

- INRS

Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification…) ?**
  Tout organisme compétent.

GP2S CONSTRUCTION

Accéder à la page : https://gp2s-construction.fr/formations/preparation-a-lhabilitation-electrique-aux-travaux-de-consignation-charge-de-consignation-bc/